

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 19 DÉCEMBRE 2011

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le dix-neuvième jour de décembre deux mille onze (2011) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours #1	présent
Rémi Beaulieu #2	présent
Francine Côté #3	présente
Gilbert Dumont #4	présent
André Guay #5	présent
Carol Jean #6	présent

1. Ouverture de l'assemblée

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

Les conseillers ont tous reçu l'avis de convocation selon la loi.

2011-12-343.2 Adoption des prévisions budgétaires 2012

Considérant qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, une municipalité locale se doit d'adopter un budget à chaque année;

Considérant que le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Carol Jean
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna adopte les prévisions budgétaires 2012 comme suit :

REVENUS FONCTIONNEMENT

Taxes	1 748 197\$
Paiement tenant lieu de taxes	80 571\$
Transferts	413 550\$
Services rendus	65 750\$
Imposition des droits	44 625\$
Amendes et pénalités	6 500\$
Intérêts	4 800\$
Autres revenus	649\$

Total des revenus :

2 364 642\$

CHARGES :

Administration générale	300 037\$
Sécurité publique	299 810\$
Transport	349 917\$
Hygiène du milieu	257 271\$
Santé et bien-être	1 300\$
Aménagement, urbanisme et développement	72 246\$
Loisirs et culture	218 878\$
Frais de financement	170 586\$
Remboursement de la dette à long terme	236 500\$
Activités d'investissement	458 097\$

Total des dépenses

2 364 642\$

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

2011-12-344.4 Clôture de la séance

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 19h50 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeline Lévesque, dir. gén./ sec.-trés.

Ghislaine Daris, mairesse
